



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

Le conseil de la Ville de Rigaud siègera en séance ordinaire ce 11 août 2020 par voie de vidéoconférence considérant le décret numéro 177-2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois, les décrets numéro 222-2020, 388-2020, 418-2020, 460-2020, 478 2020, 483-2020 et 501-2020, 509-2020, 531-2020, 544-2020, 572-2020, 593-2020, 630 2020, 667-2020, 690-2020, 717-2020, 807-2020, 811-2020, 814-2020 et 815-2020 prolongeant cet état d'urgence et l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permettant que les séances puissent se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et l'arrêté 2020-049 sur la transmission de questions écrites préalable à la séance et la publicisation de la séance.

Sont présents : M. Hans Gruenwald Jr., maire
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
M. Archie Martin, conseiller
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale
Mme Camille Primeau, LL. B., LL. M., greffière

Est absent : M. Danny Lalonde, conseiller

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par le maire, M. Hans Gruenwald Jr. Mme Camille Primeau, greffière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

2020-08-182

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. André Boucher et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-183

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020

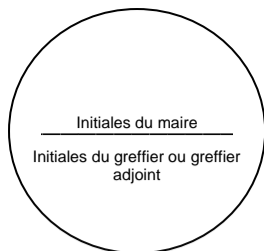
Il est proposé par M. André Boucher et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-255

Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 365-01-2020 modifiant le règlement numéro 365-2019 décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, art. 356, avis de motion est donné par Mme Marie-Claude Frigault à l'effet qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, le règlement numéro 365-01-2020 modifiant le règlement numéro 365-2019 décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux sera proposé pour adoption. Le projet de règlement est également présenté et déposé à la présente séance.



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

2020-08-184

Motion de félicitations à M. Danick Crête

Il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu de féliciter M. Danick Crête, joueur de hockey professionnel de Rigaud, pour avoir été repêché par les Scorpions de Mulhouse - synergylace ligue magnus, à Mulhouse en France, comme défenseur.

La Ville de Rigaud a suivi et subventionné pendant plusieurs années M. Crête dans ses avancements dans le hockey élite grâce au programme de subvention à l'élite municipale.

Nous sommes très fiers de tout le parcours sportif de M. Crête et nous lui souhaitons bonne chance dans ce nouveau défi. Un talent sportif Rigaudien en France!

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-185

Soutien et participation de la Ville de Rigaud au projet « *Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE* » du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud a adopté un plan stratégique 2018-2033 dans une perspective de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE dans le plan d'action de ce dernier, il s'y retrouve des orientations prioritaires concernant la mobilité durable;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud déposera sous peu un plan de mobilité durable;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud souhaite offrir à ses citoyens des milieux de vie agréables et propices à la mobilité active et démontre son ambition et sa volonté d'être un acteur de changement à l'écoute de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) s'inscrit dans la continuité des actions mises en œuvre par la Ville depuis les 2 dernières années;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu que la Ville de Rigaud

1. confirme son soutien au projet « *Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE* » du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) et
2. accepte de participer au projet afin de mettre en place des ateliers de co-création et de sensibilisation au transport actif, afin d'impliquer les citoyens à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) reliées au transport des personnes.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h**

2020-08-186

Autorisation de signature de l'amendement numéro 1 au bail C20120260 avec VIA Rail Canada inc. pour la location du corridor ferroviaire M&O

CONSIDÉRANT QUE le bail C20120260 pour la location du corridor ferroviaire M&O avec VIA Rail Canada inc. vient à échéance le 31 août 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville Rigaud et VIA Rail Canada inc. se sont entendus pour renouveler ledit bail, et ce, jusqu'au 31 août 2022 ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu d'autoriser les personnes nommées à la résolution 2019-06-172, à signer pour et au nom de la Ville de Rigaud, l'amendement numéro 1 du renouvellement du bail C20120260 pour la location du corridor ferroviaire M&O, et ce, jusqu'au 31 août 2022.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-187

Comptes à payer et approbation des chèques du mois de juillet 2020

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 7 août 2020, totalisant 401 545,09 \$ pour le fonds d'administration et 26 447,11 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1^{er} juillet au 31 juillet 2020 est approuvée.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-188

Transfert du surplus non affecté au surplus affecté

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu d'autoriser le transfert suivant au surplus affecté :

Description	Poste budgétaire source	Montant à transférer
Revenus provenant de l'entente pour les interventions en espaces clos	01-231-22-106	16 251,45 \$
Revenus provenant de l'entente de sauvetages en hauteur	01-231-22-107	12 262,94 \$

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-189

Dossier de construction du garage municipal - appel d'offres numéro 2018-STP-01 - Landco - autorisation et paiement des certificats de paiements numéro 8, 9 rév. et 10 rév.

CONSIDÉRANT la résolution 2019-12-373 adoptée le 28 novembre 2019 autorisant les certificats de paiements numéro 8 à 10 et autorisant leur paiement conditionnellement à la réception, par la Ville, des documents conformes aux exigences contractuelles ;

CONSIDÉRANT QUE la firme J. Dagenais architecte + associés a révisé les certificats de paiement 9 et 10 afin de corriger le montant d'une retenue spéciale ;



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

CONSIDÉRANT QUE la révision des certificats de paiements numéro 9 et 10, entraîne une différence du paiement final de 14 988,60 \$ par rapport au montant indiqué à la résolution numéro 2019-12-373 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu les documents conformes aux exigences contractuelles ;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation des certificats de paiements révisés numéro 9 et 10 ainsi que le paiement final mettront définitivement fin au contrat numéro 2018-STP-01 avec Landco ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu

1. d'entériner l'approbation des certificats de paiements 8, 9 rév. et 10 rév., pour une somme finale de 353 042,46 \$ et
2. d'entériner le paiement final qui a été remis à un représentant de Landco le 16 juillet 2020 et dont réception a été dûment signée par celui-ci.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-190

Appel de projets en développement des collections en bibliothèques publiques autonomes 2020-2021

Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu d'autoriser la directrice des Services récréatifs et communautaires, Véronique Cunche, à signer et à présenter, pour et au nom de la Ville de Rigaud, les documents suivants, dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections en bibliothèques publiques autonomes 2020-2021 :

- le rapport financier 2019 ;
- la demande de subvention 2020 pour le développement de la collection de la bibliothèque municipale de Rigaud.

La Ville de Rigaud s'engage à financer la totalité du projet pour l'année 2020 pour une somme de 41 175 \$, auquel sera déduit la subvention octroyée par le ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-191

Gestion du personnel – mouvements de personnel – août 2020

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu, à la suite de la recommandation de la direction générale, d'entériner l'embauche et les fins d'emplois du personnel suivant :



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

Embauche (LCV, article 73.2.)

Nom	Poste	Date	Régie par	Statut
SERVICES TECHNIQUES ET DES INFRASTRUCTURES				
Christian Tremblay-Séguin	Journalier saisonnier	27 juillet 2020	Convention collective des employés cols bleus	Temps complet Temporaire

Fin d'emplois

Nom	Poste	Date	Régie par	Statut
SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES				
Matthieu Bermond	Stagiaire aux Sentiers de L'escapade	31 juillet 2020	Employé non syndiqué	Temps complet Temporaire
Déréck Saint-Cyr	Stagiaire aux Sentiers de L'escapade	31 juillet 2020	Employé non syndiqué	Temps complet Temporaire

SERVICES TECHNIQUES ET DES INFRASTRUCTURES				
Nathalie Provost	Journalière saisonnière	2 août 2020	Convention collective des employés cols bleus	Temps complet Temporaire

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-192

Gestion du personnel – nomination de Mme Isabelle Lauzon au poste d'inspectrice en urbanisme et environnement à l'accueil au Service de l'urbanisme et du développement économique à compter du 27 juillet 2020

Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu que le conseil entérine, à la suite de la recommandation de la direction générale, la nomination de Mme Isabelle Lauzon au poste d'inspectrice en urbanisme et environnement à l'accueil au Service de l'urbanisme et du développement économique à compter du 27 juillet 2020, le tout conformément à la convention collective en vigueur pour les cols blancs et à la condition que Mme Lauzon complète avec succès l'attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale en bâtiment et en environnement (375 h) dans un délai maximal de 4 ans, débutant au mois de septembre 2020.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-193

Gestion du personnel – fin de la mise à pied de M. Michael Fleckenstein au poste d'aide-bibliothèque à compter du 11 août 2020

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu que le conseil autorise, à la suite de la recommandation de la direction générale, la fin de la mise à pied de M. Michael Fleckenstein au poste d'aide-bibliothèque à compter du 11 août 2020, le tout conformément à la convention collective en vigueur pour les cols blancs.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

2020-08-194

Gestion du personnel - nomination de M. Christian-Olivier Julien au poste de lieutenant au Service de sécurité incendie de Rigaud à compter du 10 août 2020

CONSIDÉRANT QU'un poste de lieutenant était vacant depuis un certain temps;

CONSIDÉRANT QU'un processus de sélection a été suivi à la suite d'un affichage interne au Service de sécurité incendie de Rigaud afin de pourvoir audit poste;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu d'entériner la nomination de M. Christian-Olivier Julien, pompier, au poste de lieutenant au Service de sécurité incendie de Rigaud, et ce, à compter du 10 août 2020. Le tout conformément aux modalités de l'entente de travail des pompiers à temps partiel.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-195

Gestion du personnel - nomination de M. Adam Lavergne-Lespérance au poste de lieutenant intérimaire au Service de sécurité incendie de Rigaud à compter du 10 août 2020

CONSIDÉRANT QU'un poste de lieutenant intérimaire était vacant;

CONSIDÉRANT QU'un processus de sélection a été suivi à la suite d'un affichage interne au Service de sécurité incendie de Rigaud afin de pourvoir audit poste;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu d'entériner la nomination de M. Adam Lavergne-Lespérance, pompier, au poste de lieutenant intérimaire au Service de sécurité incendie de Rigaud, et ce, à compter du 10 août 2020. Le tout conformément aux modalités de l'entente de travail des pompiers à temps partiel.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-196

Gestion du personnel - nomination de MM. Adam Lavergne-Lespérance, Christopher Lackey et Simon Marcoux à des fonctions supérieures temporaires (remplacement d'employés en arrêt de travail) au Service de sécurité incendie à compter du 10 août 2020

CONSIDÉRANT la situation de pandémie actuelle;

CONSIDÉRANT QUE certains pompiers sur appel du Service de sécurité incendie ont dû être mis en arrêt de travail vu la nature de leurs occupations professionnelles respectives ;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible d'obtenir une date précise de retour desdits employés en raison de la pandémie et qu'il est important de pourvoir aux postes stratégiques laissés vacants temporairement ;

CONSIDÉRANT le processus de sélection des employés au sein de la brigade ;

PAR CONSÉQUENT,



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu d'entériner la nomination des employés suivants à des fonctions supérieures au Service de sécurité incendie, et ce, de façon temporaire à compter du 10 août 2020, comme suit :

1. le lieutenant intérimaire Adam Lavergne-Lespérance au poste de lieutenant ;
2. le pompier Christopher Lackey au poste de lieutenant intérimaire ;
3. le pompier Simon Marcoux au poste de lieutenant intérimaire ;

Le tout conformément aux modalités de l'entente de travail des pompiers à temps partiel.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-197

Octroi d'un contrat à Hawkesbury Ford pour l'achat d'un camion 6 roues à benne basculante Ford F-550

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu d'entériner, à la suite de la recommandation de la direction des Services techniques et des infrastructures, l'octroi d'un contrat à Hawkesbury Ford pour l'achat d'un camion 6 roues à benne basculante Ford F-550, pour une somme de 45 000 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la formule de prix datée du 7 janvier 2020. Le tout payable par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 10 ans (23-300-20-235).

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-198

Octroi d'un contrat pour l'achat d'une glissade pour le parc Chartier-De Lotbinière à Tessier Récréo-parc

Il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu d'autoriser, à la suite de la recommandation de la direction des Services récréatifs et communautaires, l'octroi d'un contrat pour l'achat d'une glissade pour le parc Chartier-De Lotbinière à Tessier Récréo-parc, pour une somme de 10 013,07 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la confirmation de prix numéro 34487 datée du 7 juillet 2020. Le tout payable par le fonds pour fin de parcs, terrains de jeux et espaces verts.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-199

Octroi d'un contrat à l'entreprise Les animations Sangfuir pour la création d'un jeu d'évasion pour la Ville de Rigaud

Il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu d'autoriser, à la suite de la recommandation de la direction des Services récréatifs et communautaires, l'octroi d'un contrat à l'entreprise Les animations Sangfuir pour la création d'un jeu d'évasion pour la Ville de Rigaud, pour une somme de 15 000 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la présentation datée du 22 juillet 2020. Le tout payable par le budget d'exploitation.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

2020-08-200

Autorisation de mise en vente sous forme d'appel de propositions au plus offrant de bûches et de rondins obtenus à la suite de travaux d'abattage d'arbres sur le territoire de la Ville de Rigaud

CONSIDÉRANT les travaux d'abattage d'arbres sur le territoire de la Ville de Rigaud par les Services techniques et des infrastructures ;

CONSIDÉRANT QUE, dans une perspective de développement durable, la Ville de Rigaud souhaite offrir la possibilité que soient réutilisés les bûches et les rondins, tous d'essences diverses, découlant de ces travaux de coupes d'arbres ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire la Ville de Rigaud souhaite mettre en vente le lot de bûches et de rondins sous forme d'appel de propositions au plus offrant ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu d'autoriser le directeur des Services techniques et des infrastructures à mettre en vente, sous forme d'appel de propositions au plus offrant, un ou plusieurs lots de bûches et de rondins, d'essences diverses et dont le bois n'est pas séché, obtenus à la suite des travaux d'abattage d'arbres sur le territoire de la Ville de Rigaud au prix minimum de 35 \$ par lot.

Les offres devront provenir des résidents de Rigaud avec une présentation de la preuve de résidence.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-201

Autorisation d'appels d'offres par invitation ou publics

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, d'autoriser la préparation et le lancement des appels d'offres suivants :

Par invitation :

1. traçage de lignes de rues pour l'année 2021 avec possibilité de renouvellement pour l'année 2022 ;
2. services d'un entrepreneur en électricité pour 2021 avec possibilité de renouvellement pour l'année 2022 ;
3. analyses de laboratoire pour les eaux potables et les eaux usées pour l'année 2021 avec possibilité de renouvellement pour les années 2022, 2023 et 2024 ;
4. services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans et devis ainsi que la surveillance de chantier pour des travaux de chemisage (gainage) de conduites d'aqueduc dans le secteur Saint-François ;
5. services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans et devis ainsi que la surveillance de chantier pour des travaux de remplacement de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire et remise en état des infrastructures sur la rue de l'hôtel de ville ;
6. services professionnels d'ingénierie pour la préparation de plans et devis ainsi que la surveillance de chantier pour des travaux de remplacement de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire et remise en état des infrastructures sur la rue Sainte-Madeleine ;



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

Publics :

1. fourniture d'essence ordinaire et de diesel pour les véhicules et les équipements motorisés.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-202

Abrogation de la résolution 2020-07-172 - autorisation d'appel d'offres pour le déneigement et l'épandage d'abrasif sur les trottoirs

CONSIDÉRANT QUE le déneigement et l'épandage d'abrasif sur les trottoirs seront plutôt effectués par les Services techniques et des infrastructures;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu que soit abrogée la résolution 2020-07-172 - autorisation d'appel d'offres pour le déneigement et l'épandage d'abrasif sur les trottoirs.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-203

Mandat de représentation par procureur à la Cour supérieure au cabinet DHC avocats – dossier 760-17-005254-191

CONSIDÉRANT la demande introductive d'instance en lien avec le dossier 760-17-005254-191 dont la Ville de Rigaud est tierce intervenante ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. André Boucher et résolu de mandater le cabinet DHC avocats afin de représenter la Ville de Rigaud par procureur à la Cour supérieure, district de Beauharnois, relativement au dossier 760-17-005254-191.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-204

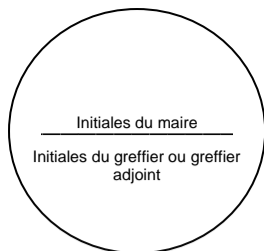
Mandat de représentation par procureur à la Commission d'accès à l'information du Québec au cabinet Prévost Fortin D'Aoust, avocats – dossier 1020747-J

CONSIDÉRANT l'avis de convocation de la Commission d'accès à l'information du Québec en lien avec le dossier 1020747-J ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu de mandater le cabinet Prévost Fortin D'Aoust, avocats, afin de représenter la Ville de Rigaud par procureur à la Commission d'accès à l'information du Québec, relativement au dossier 1020747-J.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

2020-08-205

Dossier des inondations historiques printanières 2019 - cession de terrain pour allocation de départ – lot numéro 4 025 228 – 10, rue Saint-Jean – et mandat à M^e Diane Pharand, notaire

CONSIDÉRANT les inondations historiques qui se sont produites sur le territoire de la Ville de Rigaud au printemps 2019 ;

CONSIDÉRANT la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur notre territoire par le Gouvernement du Québec par le décret 817-2019 le 12 juillet 2019 ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 817-2019 et ses modalités d'allocations de départ ;

CONSIDÉRANT QUE l'ampleur des dommages ne permet pas à certains sinistrés de réparer ou de reconstruire leur résidence ;

CONSIDÉRANT QUE la propriété sise au 10 de la rue Saint-Jean est visée par la zone d'intervention spéciale (ZIS) et peut bénéficier d'une allocation de départ ;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 14 avril au 24 avril 2019 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1 \$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, en vigueur au moment du sinistre réel, et ce, selon les modalités décrites audit programme ;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du 10 de la rue Saint-Jean a décidé de céder pour la somme de 1 \$ à la Ville de Rigaud le lot numéro 4 025 228 afin de se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Gauthier et résolu que le conseil

1. Autorise l'acquisition du lot numéro 4 025 228 pour la somme de 1 \$;
2. Mandate M^e Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution ;
3. Autorise la signature de tous les documents afférents au dossier par les personnes autorisées à la résolution numéro 2019-06-172, et
4. S'engage, advenant la revente, à remettre au ministère de la Sécurité publique le montant reçu de la vente du ou des lots acquis par la présente.

Le tout payable par la Ville et remboursable par le ministère de la Sécurité publique.

Les frais de quittance, s'il y a lieu, sont aux frais de la propriétaire.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2020-08-206

Approbation de la 4^e programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014 à 2018

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 11 août 2020, à 19 h

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par M. André Boucher et résolu que la Ville

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Période de questions allouée aux citoyens

Le maire, M. Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens qui le désirent à poser des questions.

Période d'information ou de commentaires allouée aux membres du conseil

À tour de rôle, les membres du conseil ont la possibilité de soumettre des informations ou des commentaires aux personnes présentes.

2020-08-207

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 52.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Camille Primeau, LL. B, LL., M.
Greffière